



DEPARTEMENT Histoire  
MASTER Recherche Histoire FOAD  
« Recherche et valorisation : production de la recherche, valorisation des savoirs historiques et archéologiques »  
Année universitaire 2023.2024

Faculté LLSHS – Département Histoire  
4, rue Jean Zay BP 92116  
56325 Lorient Cedex  
Tél. : 02 97 87 29 73  
Carnet scientifique du master : [Histubs.hypotheses.org](http://Histubs.hypotheses.org)

## Table des matières

<b>Informations générales .....</b>	<b>3</b>
Fonctionnement général du master à distance .....	3
Responsables de la formation du Master Histoire .....	4
Calendrier .....	4
Plan des bâtiments.....	5
La recherche en Histoire à l'UBS .....	7
L'agenda du laboratoire TEMOS .....	7
Conditions d'admission en master FOAD .....	7
Admission en Master 1 et 2 à distance .....	8
Choisir un(e) directeur/directrice de recherche.....	8
Les thématiques de recherche proposées.....	9
Les objectifs de la formation .....	18
Les connaissances et les compétences .....	18
Les débouchés .....	19
Sessions de regroupement .....	19
<b>Structure de la formation MASTER 1 &amp; 2 FOAD - Recherche Histoire.....</b>	<b>19</b>
Descriptif des unités d'enseignement du Master 1 Histoire FOAD .....	20
Critères pour le mémoire de recherche intermédiaire (M1).....	22
Descriptif des unités d'enseignement du Master 2 Histoire FOAD .....	22
<b>Contenu du dossier « Rapport d'étape ».....</b>	<b>23</b>
<b>Les mémoires de recherche en Histoire M1 &amp; M2 .....</b>	<b>24</b>
Critères retenus a minima pour le Mémoire de recherche intermédiaire M1 .....	24
Critères retenus a minima pour le Mémoire de recherche terminal M2 .....	24
La soutenance du mémoire.....	24
La présentation du mémoire de recherche .....	24
<b>Autres informations.....</b>	<b>25</b>
Anti-plagiat .....	25
COMMENT ÉTUDIER À DISTANCE ? .....	27

## Informations générales

### Fonctionnement général du master à distance

#### 1. Plateforme pédagogique

La formation se déroule sur la plateforme pédagogique de l'Université Bretagne Sud. Celle-ci vous sera accessible par connexion à l'ENT (Environnement Numérique de Travail) via un sésame qui vous sera communiqué après votre inscription.

Le lien vers l'ENT est : <https://ent.univ-ubs.fr>

Le lien direct vers la plateforme est : <https://moodle.univ-ubs.fr>

Il est conseillé de privilégier le navigateur Firefox.

#### 2. Adresse mail

Les enseignants et l'administration ne communiquent avec vous que via votre adresse mail UBS (de l'université). Il est donc **IMPERATIF** que vous consultiez cette adresse régulièrement et/ou que vous fassiez un renvoi de mails vers votre adresse personnelle.

#### 3. Assistance pédagogique et technique

- *Personne à contacter pour toute assistance d'ordre technique*

Nom et prénom : Carole Le Cognec

Fonction : Secrétaire du département d'Histoire

Courriel : [carole.le-cogrec@univ-ubs.fr](mailto:carole.le-cogrec@univ-ubs.fr)

- *Personne à contacter pour toute assistance d'ordre pédagogique*

Nom et prénom : Hélène Vu Thanh

Fonction : Directrice des études du master

Courriel : [helene.vu-thanh@univ-ubs.fr](mailto:helene.vu-thanh@univ-ubs.fr)

Une réponse sera effectuée dans un délai maximal de 5 jours à compter de la date d'envoi de la demande (hors vacances scolaires).

#### 4. Modalités pédagogiques

La formation est mise en œuvre selon les modalités pédagogiques indiquées ci-dessous :

- Face à face à distance (ex : classe virtuelle, Teams, visioconférence...)
- Tutorat accompagné à distance (échanges synchrones ou asynchrones)
- Formation autonome encadrée
- Phase de regroupement
- Connexion en ligne
- Formation à distance en situation de travail
- Exercices rédactionnels
- Autres :

#### 5. Activités pédagogiques à réaliser

Description des activités pédagogiques	Durée estimative moyenne (en heures)
Cours : Séminaires de recherche	20
Cours : Thématiques recherche	10
Cours : Historiographie	10
Cours : Anglais scientifique	18
Cours : Traitement des données	10
Rapport d'étape	10
Rédaction du mémoire de recherche	250

#### 6. Modalités d'évaluation des séquences de formation à distance

(Exemples : remise de travaux, QCM, points d'étape avec l'encadrant, examen final en présentiel, oral devant jury...)

En ce qui concerne les cours, l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu, avec, pour chaque cours, un devoir à rendre à une date définie.

Le rapport d'étape consiste en un dossier (présentation des sources, de la problématique et du plan du mémoire) à rendre en avril.

Le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance orale devant un jury qui se fait habituellement entre juin et septembre.

Durant la rédaction du mémoire sont organisés à distance des points d'étape avec l'encadrant (1/mois en moyenne).

### Responsables de la formation du Master Histoire

Secrétariat du Département Histoire	<b>Carole LE COGNEC</b> <a href="mailto:lshs.histoire.sec@listes.univ-ubs.fr">lshs.histoire.sec@listes.univ-ubs.fr</a>
Direction scientifique du MASTER Dir. du site lorientais du laboratoire TEMOS	<b>Dominique FRÈRE</b> <a href="mailto:dominique.frere@univ-ubs.fr">dominique.frere@univ-ubs.fr</a>
Direction des études MASTER 1 et 2	<b>Hélène VU THANH</b> <a href="mailto:helene.vu-thanh@univ-ubs.fr">helene.vu-thanh@univ-ubs.fr</a>
Direction du Département d'Histoire	<b>François PLOUX</b> <a href="mailto:francois.ploux@univ-ubs.fr">francois.ploux@univ-ubs.fr</a>

### Calendrier

#### Prérentrée

- Prérentrée M1 : Vendredi 8 septembre à 12h
- Prérentrée M2 : Vendredi 8 septembre à 12h

La pré-rentrée se fera sur la plateforme TEAMS. Un lien sera indiqué sur l'ENT et envoyé par mail. Pour celles et ceux qui ne peuvent y assister, la vidéo sera ensuite mise en ligne sur l'ENT.

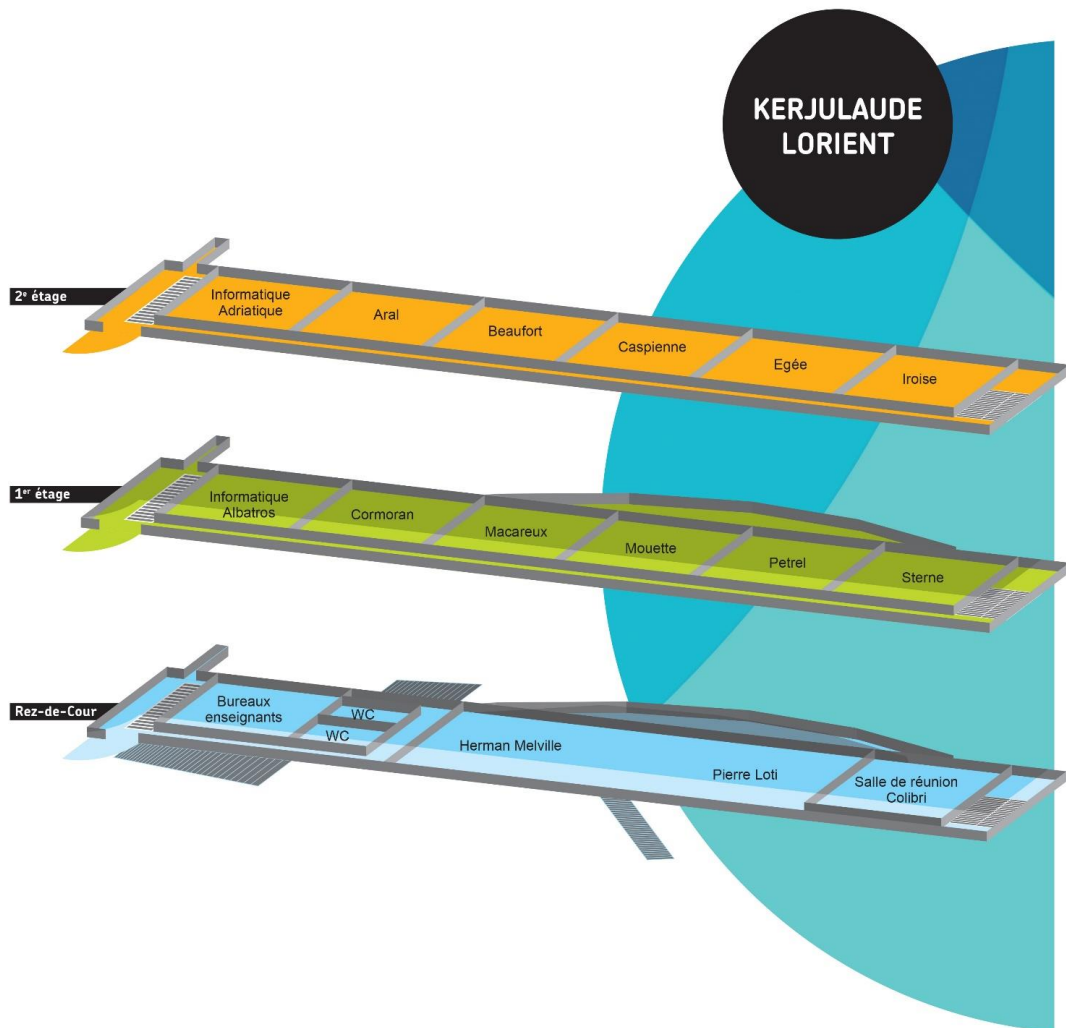
#### Premier semestre

- Début des cours : lundi 11 septembre
- Interruption d'automne : du 28 octobre au 5 novembre
- Vacances de Noël : du 23 décembre au 07 janvier

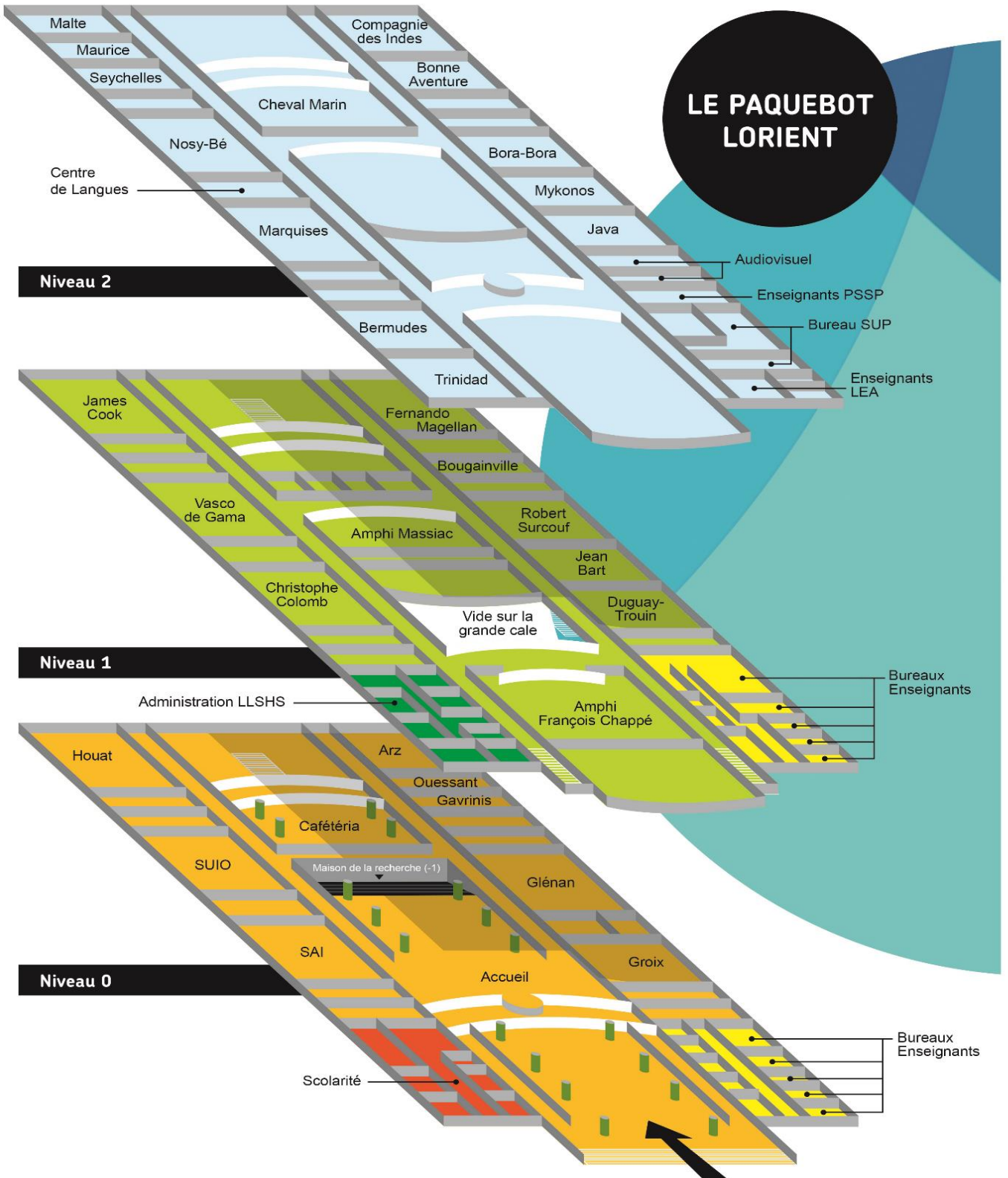
#### Deuxième semestre

- Début des cours : lundi 08 janvier 2024
- Vacances d'hiver : du 24 février au 3 mars
- Vacances de printemps : du 20 au 28 avril

## Plan des bâtiments







## La recherche en Histoire à l'UBS

- ▶ L'Histoire fait partie des SHS - **Sciences Humaines et Sociales**. La **recherche en SHS** est le lieu où les choix de demain se préparent : choix de société, choix éducatifs, choix géopolitiques. Les SHS sont indispensables pour penser notre monde et répondre aux grands enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels de notre époque.
- ▶ Décrire, analyser et élaborer de nouveaux savoirs, de nouveaux outils de la connaissance, de nouveaux critères de conservation du patrimoine humain et environnemental, telles sont les objectifs des SHS et de l'Histoire.
- ▶ **L'adossé recherche du Master Histoire** est porté par le laboratoire **TEMOS CNRS UMR 9016** multisites (Angers, Le Mans, Lorient) qui développe des thématiques multiples au niveau régional, national et international. Il enregistre une importante activité de publication, organise des colloques et gère des programmes de recherche ANR :
- ▶ **Un carnet de recherche** : [histubs.hypotheses.org](http://histubs.hypotheses.org).
  - Tout au long de l'année universitaire à l'UBS (Paquebot – Lorient) les étudiants mastérants assistent aux **séminaires, journées de recherche et colloques** organisés par le laboratoire TEMOS – UMR 9016 du CNRS (UMR = Unité Mixte de Recherche). Ces différentes activités présentent les problématiques, les méthodes et les outils d'analyse dans les champs de recherche que portent le laboratoire TEMOS du CNRS.
  - Cette immersion dans la recherche nationale et internationale permet aux étudiants de côtoyer les doctorants du laboratoire, d'être confrontés à une communauté de chercheurs élargie et de comprendre comment la discipline et ses objets de recherche évoluent.

## L'agenda du laboratoire TEMOS

- ▶ Le programme des activités scientifiques :

28 septembre 2023	Table ronde autour de l'exposition des 30 ans de la Collection Histoire aux PUR (V. Mehl)
20 octobre 2023	JE Représentations culturelles des pratiques culturelles et vestimentaires (D. Frère et F. Ploux)
20 octobre 2023	JE à Angers : Les vivants et les morts, enjeux de cohérence communautaire (H. Vu Thanh)
6 et 7 mai 2024	Colloque MONDO500 (H. Vu Thanh)

Ne sont présentées ci-dessus que les journées déjà planifiées fin juin 2023.

Si vous le pouvez, vous pouvez assister à ces manifestations sur place à Lorient ou en ligne lorsqu'elles sont en mode hybride.

Une partie de ces manifestations sont également enregistrées et mises en ligne sur l'ENT.

## Conditions d'admission en master FOAD

- Attention, le master FOAD (à distance) est réservé aux personnes :
  - soit qui sont en situation professionnelle,
  - soit qui sont en situation de reconversion professionnelle,
  - soit qui sont retraitées,
  - soit qui sont en situation de handicap,
  - soit qui sont à l'étranger.

## Admission en Master 1 et 2 à distance

- Les demandes d'admission en master 1 sont gérées dorénavant au niveau national via la plateforme MonMaster : <https://www.monmaster.gouv.fr/> Le calendrier est déterminé également au niveau national et indiqué sur la plateforme.
- Les admissions en master 2 se font via e-candidat.
- Pour plus de renseignements sur les admissions, vous pouvez contacter madame Carole Le Cognec.
- Toute candidature est conditionnée à l'accord d'un directeur de recherche. Lors de la pré-rentrée, les étudiants doivent remplir un contrat pédagogique qui servira lors de l'inscription pédagogique et permettra l'inscription aux différents examens. Le contrat doit impérativement comporter les signatures du directeur de recherche de l'étudiant, du directeur site UBS du laboratoire TEMOS, de la directrice des études du Master.**

## Choisir un(e) directeur/directrice de recherche

- Tout travail de recherche, en Master 1 comme en Master 2, ne peut être effectué qu'avec l'aval d'un directeur de recherche (liste jointe ci-dessous des enseignants-chercheurs du Département d'Histoire et thèmes de recherche proposés ci-après).
- Les étudiants doivent prendre contact au préalable avec un ou plusieurs enseignants-chercheurs pour définir en accord avec lui un thème, un sujet et un programme de recherche.
- Seul le directeur de mémoire est habilité à accepter – ou non – la soutenance du mémoire de Master 1 ou de Master 2 devant un jury.

Laboratoire	Nom	Courriel UBS	Période
TEMOS CNRS - UBS	Jean-Baptiste BRUNEAU [MCF]	<a href="mailto:jean-baptiste.bruneau@univ-ubs.fr">jean-baptiste.bruneau@univ-ubs.fr</a>	Histoire contemporaine
TEMOS CNRS - UBS	Christophe CÉRINO [IGR]	<a href="mailto:christophe.cerino@univ-ubs.fr">christophe.cerino@univ-ubs.fr</a>	Histoire moderne
TEMOS CNRS - UBS	Dominique FRÈRE [PR]	<a href="mailto:frere@univ-ubs.fr">frere@univ-ubs.fr</a>	Archéologie, Histoire ancienne
TEMOS CNRS - UBS	Philippe HRODEJ [MCF]	<a href="mailto:philippe.hrodej@univ-ubs.fr">philippe.hrodej@univ-ubs.fr</a>	Histoire moderne
TEMOS CNRS - UBS	Jean-François KLEIN [PR]	<a href="mailto:jean-francois.klein@univ-ubs.fr">jean-francois.klein@univ-ubs.fr</a>	Histoire contemporaine
TEMOS CNRS - UBS	Cyrielle LANDREA [MCF]	<a href="mailto:cyrielle.landrea@univ-ubs.fr">cyrielle.landrea@univ-ubs.fr</a>	Histoire romaine
Orient et Méditerranée	Éric LIMOUSIN [MCF]	<a href="mailto:eric.limousin@univ-ubs.fr">eric.limousin@univ-ubs.fr</a>	Histoire médiévale
TEMOS CNRS - UBS	Véronique MEHL [MCF]	<a href="mailto:mehl@univ-ubs.fr">mehl@univ-ubs.fr</a>	Histoire ancienne
TEMOS CNRS - UBS	François PLOUX [PR]	<a href="mailto:francois.ploux@univ-ubs.fr">francois.ploux@univ-ubs.fr</a>	Histoire contemporaine
TEMOS CNRS - UBS	Mathias TRANCHANT [PR]	<a href="mailto:mathias.tranchant@univ-ubs.fr">mathias.tranchant@univ-ubs.fr</a>	Histoire médiévale
TEMOS CNRS - UBS	Charles VIAUT [MCF]	<a href="mailto:charles.viaut@univ-ubs.fr">charles.viaut@univ-ubs.fr</a>	Histoire médiévale
TEMOS CNRS - UBS	Hélène VU THANH [MCF]	<a href="mailto:Helene.vu-thanh@univ-ubs.fr">Helene.vu-thanh@univ-ubs.fr</a>	Histoire moderne

[PR] Professeur des universités - [MCF] Maître de conférences - [IGR] Ingénieur de recherche



## Les thématiques de recherche proposées

### Histoire ancienne, archéologie

Véronique MEHL

#### *Thématiques de recherche*

- Histoire sociale et culturelle
- Histoire du corps et histoire de la médecine
- Histoire du genre, histoire des femmes et des masculinités
- Histoire des pratiques rituelles
- Histoire du sensible et histoire des émotions

#### *Sources exploitées et accès aux sources*

- Sources textuelles : littéraires et épigraphiques
- Sources iconographiques : vases et stèles
- Données archéologiques

Accès en bibliothèque et en ligne, selon les thèmes

#### *Exigences linguistiques*

Si possible le grec, possibilités de sujets pour non hellénistes ou débutants

#### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- L'enfance chez Plutarque
- Les liens du sang chez Eschyle
- Les liens du sang chez Euripide
- Les violences corporelles dans le roman grec
- Athéna en Asie Mineure
- Les femmes dans le roman grec
- La question des masculinités en Grèce ancienne
- Les relations intra-familiales sur les images athéniennes

#### *Propositions de sujets :*

- L'éducation des garçons chez un auteur (Plutarque, Xénophon...)
- Les liens du sang au théâtre (tragédie, comédie...)
- Une émotion (peur, colère etc.) chez un auteur (Xénophon, Aristote etc.)
- Un sentiment (amour, haine etc.) chez un auteur ou un type de source
- La violence dans le roman grec
- Les hommes dans le roman grec
- La santé des hommes chez Hippocrate
- Les violences intrafamiliales dans les plaidoyers attiques

Les propositions des étudiant(e)s sont les bienvenues

Cyrielle LANDREA

#### *Thématiques de recherche*

- Histoire culturelle, politique et sociale de la République et du Haut-Empire
- Familles romaines et prosopographie
- Histoire des élites et de la noblesse

- Histoire des représentations
- Histoire et mémoire à Rome
- Réception de l'Antiquité

*Sources exploitées et accès aux sources*

- Sources textuelles : épigraphiques et littéraires
- Sources numismatiques
- Sources iconographiques : monuments, fresques, mosaïques...

Accès en bibliothèque ou en ligne selon les sujets.

*Exigences linguistiques*

- Langues anciennes : si possible le latin et le grec, mais possibilité de donner des sujets pour débutants ou pour non hellénistes/latinistes
- Langues vivantes : anglais et éventuellement selon les sujets : italien et allemand

*Propositions de sujets :*

- L'aristocratie romaine et l'empire carthaginois
- Les femmes de l'entourage de C. Iulius Caesar
- La mémoire des luttes patricio-plébéiennes : la réécriture de l'Histoire à l'époque tardo-républicaine et impériale
- La vie culturelle à Rome de la deuxième guerre punique à la crise des Gracques
- La violence dans la vie politique au IIe s. av. J.-C.
- Les partisans de Pompée
- Les partisans des Gracques
- Les élections consulaires de la deuxième guerre punique à la troisième guerre de Macédoine
- Le Sénat durant la deuxième guerre punique
- Le Sénat à l'époque de la guerre sociale
- L'assassinat politique des Gracques à la fin de la République
- Les patriciens à l'époque julio-claudienne

*Exemples de sujets déjà donnés :*

- Les exilés à Rome de la mort de Sylla à la mort de César.
- La mort volontaire des aristocrates romains du IIIe s. av. J.-C. à 14 ap. J.-C.
- Les exilés à Rome de la mort de Sylla à la mort de César
- Le partage de la terre des Gracques à l'assassinat de Clodius
- Les pouvoirs extraordinaires de Pompée et la construction d'une figure charismatique

Dominique FRERE

*Thématiques de recherche*

- Histoire et archéologie de l'Italie préromaine
- Histoire et archéologie du parfum en Méditerranée antique
- Histoire et archéologie des produits biologiques (produits laitiers, produits de la ruche, goudrons végétaux, vins...)
- Histoire de l'archéologie et valorisation du patrimoine archéologique en Italie et en France
- Etudes de collections archéologiques issues de fouilles de l'archéologie préventive, pour les périodes de la protohistoire à l'époque moderne
- Etudes de collections archéologiques de musées de Bretagne (collections égyptiennes, étrusques, grecques, romaines)
- Histoire de l'archéologie en Bretagne (seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

*Les sources :*

- Iconographiques, archéologiques, textuelles pour les sujets d'histoire antique

- Dépouillement de revues en ligne (Gallica) pour les sujets d'histoire de l'archéologie en Bretagne et en France

#### *Exigences linguistiques*

Anglais, italien pour les sujets concernant l'histoire et l'archéologie de l'Italie.

#### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- L'anticomanie en Bretagne au XIXe s.
- La Phénicomanie en Bretagne
- Archéologie des pratiques magiques en Etrurie
- Archéologie des goudrons végétaux en Gaule

#### *Les sujets :*

- Un pionnier de l'archéologie bretonne : Armand-Louis-Bon Maudet de Penhouët (1767-1839)
- Le premier archéologue de Bretagne : Joseph Mahé (1760-1831)
- La naissance de l'archéologie dans le département du Morbihan (1730-1830)
- Un tournant historique de l'archéologie bretonne : le congrès celtique international de Saint-Brieuc de 1867
- Archéologie des produits laitiers en Gaule
- Les textiles en Étrurie
- Archéologie des produits de la ruche

## **Histoire médiévale**

### Éric LIMOUSIN

#### *Thématiques de recherche*

- Prosopographie byzantine (Xe-XIIe siècles)
- Histoires et historiens byzantins (Xe-XIIe siècles)
- Impératrices byzantines (Xe-XIIe siècles)
- 

#### *Sources exploitées et accès aux sources*

- Sigillographie
- Sources byzantines ou latines traduites

#### *Exigences linguistiques*

- Latin (sans obligation)
- Grec (sans obligation)
- 

#### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- L'administration du thème de Thrace et Macédoine (Xe-XIIe siècles)
- L'administration du thème de Cappadoce (Xe-XIIe siècles)
- Les Mongols dans les sources byzantines
- Les Petchénègues dans les sources byzantines

### Mathias TRANCHANT

#### *Thématiques de recherche*

Mes travaux portent sur les sociétés littorales de l'Europe atlantique entre le XIe et le XVe siècle.

Plus précisément, mes centres d'intérêt se concentrent sur :

- les ports maritimes
- les économies littorales et maritimes
- les organisations politiques et sociales des populations littorales

- les développements de la notion de risque

### *Exigences linguistiques*

Premier apprentissage de paléographie française.

### *Sources exploitées et accès aux sources*

- documents relatifs à la vie maritime contenus dans une base de donnée collaborative
- documents en ligne issus notamment des archives départementales de Loire-Atlantique
- documents des archives bretonnes.

### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- Les possessions en Aunis de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm,
- Pouvoir, institutions et société féodale en Aunis sous François 1<sup>er</sup>
- Les La Trémoïlle et leurs territoires en Aunis au XV<sup>e</sup> siècle
- L'échevinage rochelais au XV<sup>e</sup> siècle
- Espaces naturels et activités humaines en île d'Oléron du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle
- Le notariat rochelais à la fin du Moyen Âge à travers l'exemple du notaire Boutin
- La seigneurie de Marans à la fin du Moyen Âge : étude économique
- Les élites rochelaises à La Rochelle au Moyen Âge. Étude de quelques aspects de la question.

### *Propositions de sujets*

- Travaux sur les seigneuries littorales atlantiques
- L'économie salicole en Bretagne
- Historiographie médiévale de Bretagne

### Charles VIAUT

### *Thématiques de recherche et centres d'intérêt :*

- -Histoire et archéologie des lieux de pouvoir médiévaux (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : seigneuries rurales, résidences élitaires, archéologie du bâti et du sol.
- -Histoire et archéologie de l'alimentation médiévale : exploitation des ressources, commerce alimentaire, lieux et techniques culinaires, histoire culturelle de la cuisine et du goût.
- -Histoire environnementale, histoire des milieux, rapports hommes-animaux au Moyen Âge.
- -Histoire économique et sociale des campagnes médiévales.
- -Circulations économiques, sociales et culturelles dans le monde atlantique médiéval : Bretagne, Aquitaine, Espagne et Îles britanniques.

### *Sources :*

- -Sources archéologiques : bibliographie, rapports d'opération, éventuellement prospections de terrain à mener à partir du M2. Une expérience de terrain est indispensable pour la compréhension des données archéologiques.
- -Sources écrites : avant le XIII<sup>e</sup> siècle, sources éditées. Après le XIII<sup>e</sup> siècle, sources originales à consulter dans les dépôts d'archives départementales ou nationales.

### *Exigences linguistiques et techniques :*

- -Pour la bibliographie : au moins un niveau d'anglais correct est fortement conseillé. Autres langues que l'on peut rencontrer : espagnol, allemand, néerlandais...
- -Pour les sources médiévales : latin obligatoire pour les sources antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle (les sources éditées ne sont pas traduites). Paléographie médiévale niveau initiation L3.

### *Propositions de sujets :*

J'accepte les propositions de sujets d'histoire et d'archéologie médiévale répondant globalement à mes domaines de compétence, sous réserve d'une étude de faisabilité en termes de matériel et de temps. Voici quelques propositions :

- Alimentation et société dans le corpus littéraire arthurien.
- Les constructions castrales en Poher au début du XIVe siècle (Historiographie et document à éditer et étudier).
- Étiers, salines et pêcheries côtières dans le temporel de l'abbaye de Quimperlé/de Landévennec/de Redon.
- Étiers, salines et pêcheries côtières de la Bretagne méridionale médiévale (M1 historiographique, M2 prospection).
- Démographie et société dans le Talmondaï côtier à la fin du XIIIe siècle, d'après le Livre rouge de Thouars.
- Seigneurie et économie dans le Talmondaï côtier à la fin du XIIIe siècle, d'après le Livre rouge de Thouars.
- La forêt de Talmont au XVe siècle : histoire environnementale d'un espace hybride.
- L'abbaye de Lieu-Dieu en Jard et son temporel au Moyen Âge.

## Histoire moderne

Hélène VU THANH

### *Thématiques de recherche*

- Histoire moderne (XVIe-XVIIe siècles)
- Histoire de la Renaissance
- Histoire religieuse et culturelle
- Histoire des savoirs
- Histoire des missions religieuses
- Histoire de la péninsule ibérique
- Histoire des empires (ibériques et français)
- Relations commerciales Europe/Asie
- La présence française en Asie (Inde, Chine etc.)
- Voyages d'exploration à l'époque moderne

### *Sources exploitées et accès aux sources (tout dépend du sujet)*

- Sources en ligne, notamment pour les archives espagnoles ou Gallica
- Sources à Paris (archives nationales, Missions étrangères de Paris)
- Archives départementales de Vannes ou de Rennes
- SHD Lorient
- Sources imprimées (Bibliothèque Magellane, imprimée par les éditions Chandeigne, pour tout ce qui a trait aux découvertes ibériques notamment ; *Documenta Societatis Iesu*)
- Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- Les premières relations entre la France et le Siam au XVIIe siècle
- Les passagers circulant entre la France et la Chine à bord des navires de la Compagnie des Indes
- Les objets circulant entre la France et la Chine à bord des navires de la Compagnie des Indes

### *Exigences linguistiques*

- Anglais, latin, espagnol, portugais, italien (tout dépend du sujet, mais il faut au minimum pouvoir bien lire l'anglais)

### *Propositions précises de sujets*

- Les missionnaires bretons et la Compagnie des Indes
- La vie religieuse à bord des navires de la Compagnie des Indes
- Les aumôniers à bord des navires de la Compagnie des Indes/les aumôniers de Marine
- L'image du Brésil en France à la Renaissance
- L'image du Japon en France à l'époque moderne



- Alexandre de Rhodes et la mission au Tonkin
- Le voyage en mer vers les Indes des missionnaires
- Les premières missions dans les Moluques
- Nicolas Trigault, un missionnaire entre Asie et Europe au XVIIe siècle
- Les relations entre la France, la Cochinchine et le Tonkin

Le sujet est défini avec l'étudiant et ce dernier est invité à faire des propositions également (notamment s'il existe des sources ou archives qu'il souhaiterait exploiter).

### Philippe HRODEJ

#### *Thématiques de recherche*

Comme mes collègues modernistes, tous les sujets concernant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles sont susceptibles d'être acceptés pourvu qu'il y ait des archives et qu'une étude préalable de faisabilité soit positive.

- Histoire coloniale antillaise ou canadienne
- Commerce maritime,
- Rôle de l'État et celui de ses agents
- Populations maritimes
- Course etc.

#### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- Les capitaines au long cours et maîtres au cabotage du quartier maritime de Paimpol dans la première moitié du XIXe siècle
- Soldats et volontaires sur les corsaires de Saint-Malo durant les deux derniers conflits louis-quatorziens (1691-1712)
- Course et naufrages : la petite économie de guerre du Conquet sous la Révolution et l'Empire
- L'humain à travers les rapports de capitainerie des terre-neuviens de Saint-Malo 1682-1687
- Bois et commerce colonial en Amérique centrale : l'exploitation forestière dans la baie du Honduras, des logwood cutters à l'acajou, XVIIe-XIXe siècles

Après tout est une question de discussion. En outre, avec la collaboration d'Aurélié Hess, ingénieure d'étude au CNRS, nous travaillons à la mise en place d'une base de données qui normalement sera opérationnelle à la rentrée prochaine. Cette base devrait permettre, à partir d'un corpus de gens de mer, de reproduire un questionnement sur les conditions de navigation, sur les carrières, sur l'environnement familial, les rythmes de vie des marins et de leurs familles, de quoi multiplier les sujets de master. Il suffit donc de choisir une zone, une époque, vérifier que les archives à consulter offrent des séries complètes et gérer de bout en bout une étude. Sans cette base, j'avais déjà donné de tels sujets sur les officiers mariniers de Brest et de Recouvrance au XVIIIe siècle ou sur les capitaines marchands bordelais qui avaient fourni de précieux enseignements.

### Christophe CÉRINO

#### *Thématiques de recherche*

- Histoire maritime
- Histoire économique et sociale
- Patrimoine maritime
- Patrimoine militaire

#### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- La trajectoire du dispositif défensif à Belle-Ile-en-Mer (XVII-XXIe) entre histoire militaire et processus de patrimonialisation

- Ville portuaire détruite, ville reconstruite : étude de la genèse de la reconstruction de Lorient (1943-1947)
- Du port de commerce du Faouëdic au port de plaisance : trajectoire urbaine et patrimoniale (1945-2020)
- Les traces architecturales des défenses littorales du Morbihan et la question de la mise en tourisme du patrimoine militaire
- Le patrimoine militaire de la poche de Lorient
- Le baigne de Lorient sous le Premier Empire
- Les relations entre Lorient et Cadix au XVIIIe siècle
- Problèmes & perception des résistances dans la milice garde-côtes en Bretagne au XVIIIe siècle
- Les négociants français et bretons à Cadix (1775-1815)
- Les négociants et la crise du commerce de Cadix d'après les sources espagnoles (1771-1819)
- Démographie & intégration des Acadiens installés à Belle-Ile-en-Mer en 1765.

#### *Propositions de sujets*

- Les sociétés insulaires de Bretagne-sud (Les Glénan, Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic + Golfe du Morbihan) (XVIIIe-XIXe) et les ressources marines.  
*Sources* : SHD Lorient, Arch. dép. du Morbihan, Arch. Départementales d'Ille & Vilaine
- Financement possible d'une mission de recherche dans le cadre du projet TER-des-Iles soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne
- Histoire et patrimoine portuaire de Lorient  
*Sources* : SHD Lorient, Arch. dép. du Morbihan, Arch.comm.de Lorient
- Les ports de pêche du Morbihan  
*Sources* : SHD Lorient, Arch. dép. du Morbihan
- Les guerres maritimes & opérations navales en Bretagne (XVIIe-XVIIIe).  
*Sources* : SHD Lorient, Arch. dép. du Morbihan, Arch. départementales d'Ille & Vilaine, SHD Vincennes, Arch.Nat.
- Les relations entre la Bretagne et Cadix (XVIIe-XVIIIe)  
Une mobilité vers l'Université de Cadix est à envisager dans le cadre d'un partenariat Erasmus en M2. *Sources* : Arch. Diplomatiques de Nantes, SHD Lorient, Arch. de Cadix)
- Sujets portant sur l'intégration des communautés acadiennes en Bretagne (XVIIIe-XIXe).  
*Sources* : Arch. dép. du Morbihan, d'Ille & Vilaine, de Loire-Atlantique, du Finistère. SHD Lorient, Brest
- Enquêtes sur les naufrages en Bretagne-sud en liaison avec le patrimoine sous-marin contemporain.  
*Sources* : SHD Lorient, Arch. mun. Lorient, Arch. dép. du Morbihan, du Finistère, SHD Brest

Les sujets qui seront définis n'impliqueront pas la consultation de tous les centres documentaires indiqués en référence.

## **Histoire contemporaine**

François PLOUX

#### *Thématiques de recherche*

- La politique du « peuple » dans la première moitié du XIXe siècle
- Histoire des concours et de l'idéologie méritocratique
- Modalités et enjeu de la fabrication des identités locales au XIXe siècle (l'échelle municipale pouvant être privilégiée)
- Histoire sociale et culturelle des campagnes

#### *Sources exploitées et accès aux sources*

- Archives départementales des départements de l'Ouest (série M, série J ...)

- Publications en ligne sur le site Gallica
- Presse morbihannaise

#### *Propositions de sujets*

- Les "bruits publics" à Paris sous le Consulat et l'Empire. Exploitation d'un recueil de sources consultable en ligne (Alphonse Aulard, Paris sous le Consulat et Paris sous l'Empire, publiés au début du siècle)
- Les usages politiques des fêtes en Bretagne au XXe siècle
- Les concours des sociétés savantes de province : l'émulation en acte. Etude à mener à partir des sources du site GALLICA de la BNF
- Les concours de poésie (thèmes, lauréats ..)
- Les concours de vertu (représentation de l'homme-de la femme du peuple méritant(e))
- Les concours de science, etc.
- Les Restaurations dans le Morbihan (1814 et 1815)
- Invention et histoire d'un emblème : le drapeau dit breton (ou Gwen ha du)
- Etudes de figures de l'érudition locale en Bretagne, essentiellement à partir des fonds déposés par ces chercheurs dans les différents dépôts d'archives (notes manuscrites, autobiographies, etc.)
- Une figure de l'érudition locale : le chanoine Pérennès, historien du Finistère
- Adolphe Orain (1834-1918), folkloriste breton
- Louis Le Guennec, érudit quimperoïse
- Les associations contemporaines productrices de mémoire locale (acteurs, activités). Etude d'associations locales (municipales par exemple) qui se donnent pour tâche de mettre en valeur l'histoire d'une localité particulière
- Des assises de grâce ? Travail sur la fréquence des verdicts d'acquiescement prononcés par les cours d'assises au cours du XIXe siècle. Source : Compte général de la Justice criminelle (source en ligne, à compter de 1826)
- Les sociétés (et sociabilités) musicales dans les campagnes bretonnes (fin XIXe s.-XXe s.)
- Le choix du prénom dans les villages (et les villes ?) d'un département breton (XIXe s.- début XXe s.).

#### Jean-François KLEIN

##### *Thématiques de recherche*

- Histoire maritime
- Histoire portuaire
- Histoire militaire
- Histoire du patronat
- Histoire coloniale française (Asie, océan Indien, Afrique subsaharienne)
- Histoire de l'Asie du Sud-Est et Orientale.

##### *Sites d'archives exploitables*

- SHD Lorient
- SHD Brest
- SHD Vincennes (Paris)
- Archives du ministère des Affaires étrangères (Nantes)
- Archives municipales de Lorient
- Archives départementales du Morbihan
- Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

##### *Proposition de mémoires (ce ne sont que des exemples, à discuter ensemble)*

- Conquêtes de Madagascar (1883-1885) et 1894-1897
- La « pacification » en Indochine fin XIXe siècle
- La pacification de la Côte-d'Ivoire fin XIXe siècle

- Les officiers de Marine et les questions coloniales
- Les consuls du ministère des Affaires étrangères et les questions maritimes : Rio de Janeiro, Valparaiso, Honolulu, Hong Kong, etc.
- Les attachés navals représentants de la France dans le monde
- Le « Parti colonial » et ses groupes de pression. L'exemple de la Ligue Coloniale et Maritime (1899-1921)
- L'encadrement des troupes « indigènes » par les officiers d'Infanterie de Marine
- Les officiers de Marine administrateurs coloniaux en Cochinchine
- La colonne Voulet-Chanoine en AOF
- La Division navale de l'océan Indien (archives au SHD Lorient)
- Les fusiliers-marins et commandos Marine de Lorient de 1856 à 1962
- Les épidémies de choléra à Lorient au XIXe siècle
- L'hôpital militaire de Lorient
- Histoire de la construction navale lorientaise
- La révolution de la vapeur pour la pêche lorientaise
- Louis Nail (1864-1920) et le port de Keroman
- Paul Guieysse (1841-1914), un radical lorientais tourné vers la mer
- Paul Teste (1892-1935), un officier de marine lorientais promoteur de l'aéronavale
- Histoire de la Chambre de commerce de Lorient XIXe-XXe siècle et de ses patrons
- Histoire de l'aéroport de Lann Bihoué
- Le développement du port de commerce de Kergroise
- Biographie d'Alphonse Rio (1873-1949), député et sénateur du Morbihan et ministre de la Marine marchande
- La pêche et l'industrie de la sardine en Morbihan XIXe-XXe siècle
- La pêche morbihannaise sur la Côte d'Afrique au XXe siècle
- La chasse baleinière lorientaise fin XVIIIe début XIXe siècle

### Jean-Baptiste BRUNEAU

#### *Thématiques de recherche*

- Histoire maritime et navale
- Histoire politique,
- Histoire des sensibilités
- Histoire littéraire, presse
- Deux guerres mondiales.

#### *Sources exploitées et accès aux sources*

- Presse
- Ouvrages publiés
- Archives départementales

#### *Exemples de sujets précédemment donnés*

- L'antimaçonnisme dans la presse catholique et républicaine bretonne à travers l'exemple de L'Ouest-Éclair (Rennes) : 1899-1940
- La Russie dans L'Ouest-Éclair de la révolution de février à la signature de la paix de Versailles (mars 1917-28 juin 1919)
- Aspects socio-économiques de la présence des Américains dans le Morbihan entre 1917 et 1919)
- La CFDT dans le Morbihan dans les années 1970-1980
- Les accidents navals (1919-1929)

## Les objectifs de la formation

- Le **Master** est centré sur l'initiation à la recherche historique et la production de mémoires de recherche. L'étudiant doit acquérir une culture scientifique, se former aux méthodes d'analyse critique des sources et du traitement de l'information, comprendre les enjeux de la problématisation de questions historiques complexes et savoir restituer un état de la question, dont un positionnement historiographique, appliqué à un sujet de recherche.
- Le **Master 1** engage l'étudiant dans la formulation et l'élaboration d'un projet de recherche historique, lui permettant de développer sa curiosité et l'ouverture sur des environnements scientifiques variés. La capacité à mettre en œuvre le travail préparatoire du projet de recherche et à le valoriser dans une production écrite constitue l'objectif du mémoire intermédiaire.
- Le **Master 2** permet à l'étudiant de développer ses capacités de chercheur par l'étude de cas démontrant la pertinence de son sujet de recherche. Le mémoire terminal doit nécessairement présenter des résultats et des perspectives de recherches et il peut inclure l'étude de la faisabilité d'un projet de thèse.
- **À l'issue de la formation** les étudiants auront acquis des compétences en méthodologie de la recherche et produit leurs premiers travaux en Histoire.
  - ▶ Les étudiants mastérisants suivent les enseignements et les activités scientifiques qui couvrent tout le champ de la discipline historique par période, afin d'enrichir leurs connaissances et de se former à la pratique ouverte et collaborative de la recherche historique.
  - ▶ Les directeurs de recherche donnent à l'étudiant qu'ils encadrent, dans un suivi individualisé, les consignes, les normes et les méthodes spécifiques à la segmentation chronologique, spatiale ou thématique du sujet de recherche en Master 1 ou Master 2.
  - ▶ Les sciences auxiliaires de l'histoire (telles que la paléographie, la numismatique ou encore la sigillographie) sont enseignées lors de la 3ème année de la Licence d'Histoire. Ces cours peuvent être suivis de manière facultative par tout étudiant entrant en Master qui en aurait l'usage ou la curiosité dans ses recherches.

## Les connaissances et les compétences

### Compétences additionnelles :

- Transmettre ses connaissances à l'oral et à l'écrit, en présentant des travaux de manière cohérente et argumenté, rédaction de dossiers et des mémoires de recherche,
- Maîtriser l'exercice de la synthèse,
- Exploiter les outils du numérique,
- Utiliser une langue étrangère pour conduire ses recherches et présenter ses résultats.

### Compétences transversales :

- S'organiser et suivre un projet de recherche dans la durée.
- Collecter et traiter de l'information, utiliser des systèmes d'informations documentaires
- Développer sa culture générale et la curiosité intellectuelle, son ouverture d'esprit et la mise à distance critique.
- Argumenter et débattre sur une question dans la prise de parole.

### Compétences spécifiques :

- Maîtriser la méthodologie de la recherche en Histoire
- Connaître les thématiques et comprendre les débats de la recherche scientifique,
- Élaborer des problématiques de recherche complexes,
- Constituer des corpus de sources,
- Analyser, critiquer et interpréter des données recueillies de nature diverse.
- Formaliser une démarche et des résultats de recherche en histoire par la rédaction des rapports d'étape (M1 & M2) et des mémoires intermédiaire (M1) et terminal (M2).



## Les débouchés

- Les débouchés de la formation sont les métiers de l'enseignement (Concours CAPES d'Histoire et de géographie et Agrégation d'Histoire), les métiers du patrimoine (archéologie, musées, sites et monuments historiques), de la valorisation du patrimoine archéologique et historique (animation scientifique, direction de projets pédagogiques et culturels), les concours (cat. A) de la fonction publique, de la culture, les métiers de la recherche (enseignant- chercheur, chercheur, ingénieurs à l'université ou au CNRS), par la poursuite d'études en doctorat (Bac +8), ainsi que les métiers d'encadrement dans les entreprises privées.
- Les étudiants titulaires d'un Master Histoire se dirigent vers la préparation des concours de la fonction publique, rejoignant le plus souvent les IPAG/IRA pour s'y préparer, d'autres diffèrent leur inscription en Master MEEF pour la préparation du CAPES, d'autres souhaitent s'initier à la recherche avant de rejoindre des formations professionnalisantes très ciblées. C'est la raison pour laquelle la formation comprend une UE « Projet professionnel » qui permet aux étudiants de réfléchir à leur projet, de se perfectionner et de s'informer sur les types d'épreuves des concours qu'ils sont susceptibles de passer, en complément du temps consacré à leur formation en recherche.

## Sessions de regroupement

Deux sessions de regroupement en présentiel sont programmées dans l'année

- Lors de ces journées, en matinée, les étudiants sont pris en charge pour des sessions de formations nécessitant l'accès aux salles multimédias de l'UFR pour les former à la maîtrise de la plateforme Moodle. Ils suivent des enseignements complémentaires et des ateliers méthodologiques.
- Les après-midi, le laboratoire TEMOS organise des séminaires de recherches que les étudiants peuvent suivre.
- Lors des sessions de regroupement, les étudiants rencontrent les enseignants-chercheurs qui suivent leur progression.
- Ces sessions sont importantes, outre les contacts réguliers avec le directeur de mémoire, les étudiants disposent d'un temps de formation adapté à leur progression durant lequel ils peuvent évoquer les difficultés rencontrées, présenter l'avancée de leurs recherches et parfaire leurs connaissances.

La première session de regroupement aura lieu au mois d'octobre ou novembre : vous serez prévenu par mail de la date retenue. La seconde session est prévue les 4 et 5 avril (venir un jour ou l'autre selon vos disponibilités).

### Structure de la formation MASTER 1 & 2 FOAD - Recherche Histoire

- Le Master est organisé en 4 semestres comportant chacun un certain nombre d'unités d'enseignement (UE) dont le contenu et la durée varient selon plusieurs paramètres.
- Certains enseignements sont imposés, d'autres sont à choix et permettent la construction d'un parcours individualisé.
- Les deux années de Master s'articulent autour de plusieurs types d'UE :
  - Les Unités d'Enseignements de Savoirs Fondamentaux : ces enseignements portent sur la ou les discipline(s) principale(s) de la formation (UE1 et UE3)
  - les Unités d'Outils Méthodologiques : ces enseignements complètent la formation par des contenus méthodologiques appropriés aux études de second cycle (UE2)
- La pratique d'une langue vivante s'avère indispensable.

Sem 7	Master 1	30 ECTS
	<b>UE1 - Recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Séminaires de recherche du laboratoire 20h CM</li> <li>Cours thématiques Recherche 10h CM</li> <li>Historiographie 10h CM</li> <li>Intégrité de la recherche 6h CM</li> </ul>	15 ECTS
	<b>UE 2 - Outils et pratiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodes de recherche documentaire et de rédaction du mémoire 12h TD</li> <li>Anglais scientifique 18h TD</li> <li>Analyses de sources, constitution de bases de données 10h TD</li> </ul>	15 ECTS
Sem 8		30 ECTS
	<b>UE3 - Mémoire de recherche intermédiaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'étape</li> <li>Soutenance orale du mémoire</li> </ul>	
Sem 9	Master 2	30 ECTS
	<b>UE1 - Recherche -</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Séminaires de recherche du laboratoire 20h CM</li> <li>Cours thématiques Recherche 10 h CM</li> </ul>	15 ECTS
	<b>UE 2 - Outils et pratiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Historiographie 10h CM</li> <li>Anglais scientifique 18h TD</li> <li>Analyses de sources, constitution de bases de données 10h TD</li> </ul>	15 ECTS
Sem 10		30 ECTS
	<b>UE3 - Mémoire de recherche intermédiaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'étape</li> <li>Soutenance orale du mémoire</li> </ul>	

## Descriptif des unités d'enseignement du Master 1 Histoire FOAD

### UE 1 - Recherche 15 ECTS/coef.1

L'objectif est la formation à la recherche historique grâce au suivi de quatre enseignements :

- 1) Séminaires du laboratoire (vol. 20h CM)
  - Suivre 2 séminaires enregistrés et disponibles sur la plateforme du Master FOAD.
  - Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu – Les étudiants sont tenus de rendre un compte-rendu des séminaires (au choix, **soit la synthèse de 4 communications de séminaires différents, soit la synthèse d'un séminaire**). [coef. 1]
- 2) Cours thématiques Recherche (vol.10h CM). Mathias Tranchant.

- **Le navire médiéval et sa construction. Ce cours est en ligne sur l'ENT sous forme de capsules vidéo.**
  - **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu. [coef. 1]
- 3) Historiographie (vol. 10h CM). Christophe Cérino.
- Initiation à l'historiographie du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Les écoles historiques et les cadres généraux de la recherche en France : connaissance de l'évolution des champs de recherche, des concepts, de l'historiographie, la validation des problématiques historiques et les enjeux scientifiques actuels.
  - **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu, dossier [coef. 1]
- 4) Intégrité de la recherche (non évalué). (6h CM). Dominique Duhaut.

La formation à l'intégrité scientifique a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux différents enjeux associés à l'intégrité de la recherche en sciences humaines, à développer le sens des responsabilités et à favoriser, par des exemples concrets, une démarche éthique et critique.

## UE 2 - Outils et pratiques 15 ECTS /coef.1

L'objectif est l'acquisition de compétences méthodologiques nécessaires à la lecture et l'exploitation des sources et des travaux historiques par le suivi de trois enseignements.

- 1) Anglais scientifique (vol. 18h TD). Frédérique Martin.
- L'enseignant responsable du cours propose au cours de l'année une série d'exercices (traduction en anglais de textes, analyse d'articles en anglais etc.).
  - **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu : Exercices écrits [coef. 1]
- 2) Analyses de sources, constitution de bases de données (10h TD). Aurélie Hess.
- Ce cours s'attachera à construire une grille de lecture des différentes sources disponibles. Il s'agira de mettre en relations les diverses informations collectées qui peuvent être de types différents (qualitatives ou quantitatives) dans une base de données relationnelle. Les données ainsi collectées et interconnectées pourront être interrogées et représentées à partir de différents outils graphiques, cartographiques... **Cours en ligne et temps d'échange personnalisé avec l'enseignante.**
  - **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu : Exercices écrits [coef. 1]
- 3) Méthodes de recherche documentaire et de rédaction du mémoire (non évalué) (8 h TD) Cyrielle Landréa et Eric Limousin :
- Composition et organisation du mémoire (4h C. Landréa) : Organiser son calendrier de rédaction, construire un plan, rédiger l'introduction et la conclusion, inclure les notes, composer la maquette, inclure les figures et organiser les index. **Cours en ligne et temps d'échange personnalisé avec l'enseignante.**
  - La documentation et sa critique (4hTD- E. Limousin) : collecte des sources, variété des sources, leur origine, leur constitution en collection ou fonds, méthode critique de la documentation, distance par rapport à la source. **Cours en ligne sur l'ENT.**

## UE 3 - Mémoire intermédiaire 30 ECTS. Coeff.3

Cette unité comprend deux éléments :

- 1) Rapport d'étape (à rendre **le jeudi 04 avril 2024**). Rapport à envoyer par mail à votre directeur/directrice de recherche et à la directrice des études. Coeff.1.

- 2) Mémoire et soutenance devant un jury à l'oral. La soutenance peut se faire à l'université ou à distance devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs. Coeff.3.

### Critères pour le mémoire de recherche intermédiaire (M1)

- ▶ Critères retenus a minima pour le Mémoire de recherche intermédiaire M1 (80 - 100 pages dont 60 de rédigés au moins)
  - Positionnement du sujet,
  - Recherche bibliographique et sources disponibles
  - Bilan historiographique,
  - Problématique et hypothèses de travail en vue du master 2
  - Étude de cas démontrant la mise en œuvre du sujet.
  - Conclusion avec synthèse, perspectives et manière de traiter le sujet.
- La remise du mémoire doit être faite au plus tard 15 jours avant la date de soutenance
- La soutenance en session 1 doit avoir lieu **avant le 05 juillet** et en session 2 **avant le 15 septembre**, au-delà de cette date, l'étudiant devra se réinscrire administrativement pour une année universitaire.
  - La **validation du MASTER 1** permet l'inscription en MASTER 2.

### Descriptif des unités d'enseignement du Master 2 Histoire FOAD

#### UE 1 - Recherche 15 ECTS/coef.1

L'objectif est la formation à la recherche historique grâce au suivi de deux enseignements :

- 1) Séminaires du laboratoire (vol. 20h CM)
  - Suivre les séminaires enregistrés et disponibles sur la plateforme du Master FOAD.
  - **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu – Les étudiants sont tenus de rendre un compte-rendu des séminaires (au choix, **soit la synthèse de 4 communications de séminaires différents, soit la synthèse d'un séminaire**). Cette synthèse fait partie du rapport d'étape à rendre le 4 avril. [coef. 1]
- 2) Cours thématiques Recherche (vol.10h CM). Hélène Vu Thanh.
  - La mondialisation à l'époque moderne. **Cours en ligne sur l'ENT sous forme de PPT sonorisés. Un temps d'échange en ligne est prévu, vous serez informés de la date par mail.**
  - **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu écrit. [coef. 1]

#### UE 2 – Outils et pratiques 15 ECTS /coef.1

L'objectif est l'acquisition de compétences méthodologiques nécessaires à la lecture et l'exploitation des sources et des travaux historiques par le suivi de trois enseignements.

- 1) Historiographie (vol. 10h). Mathias Tranchant.
  - Historiographie du port médiéval. **Ce cours est en ligne sur l'ENT sous forme de capsules vidéo.**
  - **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu [coef. 1]
- 2) Anglais scientifique (vol. 18h TD). Frédérique Martin.

- L'enseignant responsable du cours propose au cours de l'année une série d'exercices (traduction en anglais de textes, analyse d'articles en anglais etc.).
- **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu : Exercices écrits [coef. 1]

3) Analyses de sources, constitution de bases de données (10h TD). Aurélie Hess.

- Ce cours s'attachera à construire une grille de lecture des différentes sources disponibles. Il s'agira de mettre en relations les diverses informations collectées qui peuvent être de types différents (qualitatives ou quantitatives) dans une base de données relationnelle. Les données ainsi collectées et interconnectées pourront être interrogées et représentées à partir de différents outils graphiques, cartographiques... **Cours en ligne et temps d'échange personnalisé avec l'enseignante.**
- **Évaluation** : sous forme de Contrôle Continu : Exercices écrits [coef. 1]

### UE 3 – Mémoire terminal 30 ECTS / coef. 3

Cette unité comprend deux éléments :

- 1) Rapport d'étape (à rendre **le jeudi 04 avril 2024**). Rapport à envoyer par mail à votre directeur/directrice de recherche et à la directrice des études. Coeff.1.
- 2) Mémoire et soutenance devant un jury à l'oral. La soutenance peut se faire à l'université ou à distance devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs. Coeff.3.
  - L'étudiant(e) formalise une seconde expérience de recherche par la rédaction d'un mémoire terminal soutenu en fin d'année devant un jury qui témoignera des compétences acquises dans la maîtrise des questionnements historiographiques d'un sujet, l'investigation et l'exploitation des sources.
  - Un suivi personnalisé est effectué tout au long de l'année avec le directeur de recherche du mémoire. Le directeur de recherche veille à guider l'étudiant dans la connaissance des sources, dans les méthodes de dépouillement et d'exploitation de celles-ci.

### Contenu du dossier « Rapport d'étape »

#### Dossier à rendre le 04/04/2023. (Dépôt sur Moodle)

- À adapter selon les périodes, les thèmes, les types de sources :
  - Présentation du sujet de recherche,
  - Insertion du sujet dans les champs de recherche de l'histoire/archéologie,
  - Bilan historiographique (ou « état des lieux ») du sujet et de ses déclinaisons, thématiques,
  - Bibliographie disponible,
  - Types de sources (repérées, exploitées, corpus constitués),
  - Méthodologie suivie et problèmes rencontrés,
  - Grandes orientations de rédaction et ébauche de plan
  - Calendrier des tâches (effectuées et prévues) de septembre à la soutenance
  - Compte rendu des séminaires et journées d'études suivis (synthèses des communications au choix dans les séminaires de recherche, **soit quatre communications de deux séminaires différents, soit une synthèse globale d'une journée d'études**).
- Nombre de pages minimum du rapport d'étape : pas moins de 8 à 10 pages.



## Les mémoires de recherche en Histoire M1 & M2

- ▶ Une unité « Mémoire de recherche » (UE3) s'effectue aux semestres 8 et 10, durant lesquels l'étudiant formalise une expérience de recherche par la rédaction d'un mémoire **intermédiaire** en M1 ou d'un mémoire **terminal** en M2 soutenu en fin d'année devant un jury qui témoignera des compétences acquises dans la maîtrise des questionnements historiographiques d'un sujet, dans l'investigation et l'exploitation des sources.
- ▶ La progressivité sur deux ans est prise en compte, depuis l'immersion dans les méthodes et les concepts à la production du mémoire de recherche terminal. Le mémoire intermédiaire définit l'objet de recherche et traduit une bonne imprégnation des enjeux de la recherche dès la 1<sup>ère</sup> année.

### Critères retenus a minima pour le Mémoire de recherche intermédiaire M1

(80 - 100 pages dont 60 de rédigées au moins)

- Définition et positionnement du projet de recherche
- Recherche bibliographique et sources disponibles,
- Bilan historiographique,
- Hypothèses de travail et problématique,
- Étude de cas démontrant la mise en œuvre du sujet,
- Conclusion avec synthèse, perspectives et manière de traiter le sujet (en vue du master 2).

### Critères retenus a minima pour le Mémoire de recherche terminal M2

(150 pages au moins, hors annexes)

- Introduction générale (présentation du sujet, intérêt du sujet, problématique, plan suivi),
- Bilan bibliographique et historiographique du sujet,
- Présentation des sources et de leur traitement,
- Développement structuré en deux ou trois chapitres,
- Conclusion faisant état des résultats de la recherche.

### La soutenance du mémoire

- Elle se fait devant un jury, elle dure en moyenne 60 minutes, elle est publique.
- Le mastérent présente son mémoire de recherche durant 20 minutes (définition du sujet, sources, méthodes, résultats, perspectives).
- Une discussion avec les membres du jury s'engage à partir des commentaires faits et des questions qu'ils posent.

### La présentation du mémoire de recherche

- ▶ Couverture avant (voir le modèle pour l'UBS et l'Histoire ci-dessous, **disponible sur l'ENT**)
  - Page de titre
  - Remerciements
  - Sommaire

- Introduction
- Développement (en plusieurs parties et chapitres)
- Conclusion
  
- Sources : Archives et manuscrits, Sources Imprimées
- Bibliographie (classée par ordre alphabétique)
- Annexes (éventuellement), il peut s'agir du corpus brut des sources étudiées, d'extraits de documents (pièces justificatives) cités en référence dans le texte, d'inventaires de données.
  
- Index des noms de lieux, de personnes, de navires (éventuellement)
- Tables des graphiques, cartes, illustrations ou figures (éventuellement)
- Table des matières détaillée
  
- ▶ Couverture arrière - un texte de 4e de couverture (1 500 signes environ) résumant le mémoire peut être inséré (voir le modèle pour l'UBS et l'Histoire ci-dessous, **disponible sur l'ENT**)
  
- Les illustrations, cartes, tableaux et graphiques sont insérés dans le texte. Seuls les très longs tableaux sont placés en annexes.
- Tout document iconographique (image, carte, etc.) doit être identifié et numéroté avec un titre, de même tout tableau ou graphique doit avoir un numéro et un titre.
  
- Il est conseillé de réaliser un seul volume et de l'imprimer recto-verso pour en diminuer le poids de papier.
- Un volume à part comprenant les annexes peut toutefois être présenté, il comportera une table des matières comme le volume de texte.
  
- Trois exemplaires sont nécessaires (un pour chaque examinateur, un pour le masterant),
- Un exemplaire supplémentaire peut être préparé, mais le jury accorde ou non l'autorisation du dépôt et de la communication du mémoire à la Bibliothèque universitaire.

## Autres informations

### Anti-plagiat

Un outil de détection du plagiat est mis à la disposition des enseignants, il s'agit d'un logiciel d'aide à la correction pour repérer, contrôler ou prévenir les éventuels plagiats dans les travaux d'étudiants. Il est utilisé directement sur la plateforme pédagogique (activité Dépôts de devoirs)

Détection du plagiat

Le logiciel anti-plagiat utilisé permet la comparaison des travaux des étudiants au format numérique avec :

- les pages internet en libre accès,
- les documents déposés à l'UBS,
- les documents de l'ensemble des utilisateurs du logiciel anti plagiat.

« Afin d'éviter toute confusion et erreur d'interprétation, le logiciel analyse systématiquement tous les passages similaires, y compris les citations entre guillemets dans le corps du texte. En examinant la liste

des sources, l'enseignant repère les citations correctement utilisées, il interprète le résultat au regard du type de document analysé et du système de notation choisi. »

## COMMENT ÉTUDIER À DISTANCE ?

Point important : l'administration et les enseignants ne communiquent avec vous que via votre messagerie UBS. Merci de la vérifier très régulièrement pour vous tenir au courant des informations et des évaluations.

### Bien s'équiper et se préparer

27 

Vous devez disposer d'un matériel assez récent qui comprend un ordinateur avec une liaison internet qui vous permet d'accéder aux services en ligne :

- ENT (environnement numérique de travail)
- Plateforme pédagogique Moodle

### Votre ENT (Environnement Numérique de Travail)



Tout au long de votre scolarité à l'Université de Bretagne Sud, vous utiliserez un ensemble de services (messagerie, résultats d'examens, etc...). Vous aurez donc besoin d'un passeport informatique. Au moment de votre inscription pédagogique, vous disposerez des éléments pour vous connecter.

<http://ent.univ-ubs.fr>

À quoi sert l'ENT ?

- à vous connecter à votre environnement numérique de travail (ENT) : <https://ent.univ-ubs.fr> (consultation des Modalités de contrôle des connaissances (Mcc), des cours en ligne, de la messagerie, de l'espace de stockage, des résultats d'examens etc...)
- à disposer d'une adresse de messagerie du type [prenom.nom@etudiant.univ-ubs.fr](mailto:prenom.nom@etudiant.univ-ubs.fr) que vous pourrez consulter via votre ENT.
- à accéder au réseau Wifi de l'Université de Bretagne-Sud (les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de l'UBS).

■  
Comment l'activer ?

- Vous devez avoir avec vous la feuille sur laquelle l'étiquette de votre carte étudiant est collée. Sur cette feuille se trouvent les deux informations indispensables à l'activation de votre compte :
  - votre identifiant Sésame,
  - votre clé d'activation de compte.
- Vous avez déclaré votre mot de passe, par une saisie, lors de votre inscription ou lors de votre premier passage à votre secrétariat pédagogique. En cas de perte de ce mot de passe, c'est à un secrétariat pédagogique que vous en ferez la re-déclaration sur présentation de votre carte d'étudiant(e).

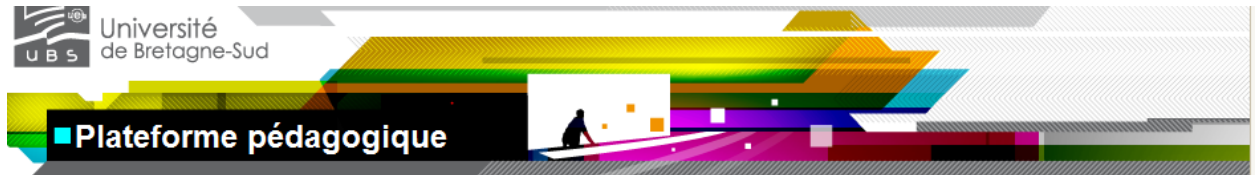
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

- En cas de doute sur le secret de votre mot de passe, n'hésitez pas à le changer.

Deux possibilités s'offrent à vous:

1. vous êtes connectés sur un poste de travail de l'établissement, rendez-vous à cette adresse. C'est la méthode la plus rapide.
2. vous n'êtes pas dans l'emprise de l'établissement et votre adresse de courriel personnelle est connue de l'établissement, adresse personnelle saisie lors de votre inscription, rendez-vous sur le site monsesame. Vous aurez alors directement accès au site <https://monsesame.univ-ubs.fr> permettant l'activation du compte Sésame.

## Moodle : La Plateforme d'enseignement à distance



[moodle.univ-ubs.fr](https://moodle.univ-ubs.fr)

Ce que vous y trouverez

- des cours et activités en ligne (devoirs, exercices et corrigés).
- les calendriers des regroupements.
- les forums.

Ce que vous devez faire

- Dès votre inscription administrative, vous activez votre compte informatique. Il permet d'accéder à tous les services offerts par l'université (cursus, liste de diffusion, messagerie électronique, ENT, etc.)
- La plateforme utilise le logiciel libre Moodle. Grâce à lui, vous accédez à tous vos cours n'importe où, par n'importe quel poste informatique, au moyen d'internet. Les écrans de la plateforme vous présentent des cadres appelés « espaces cours », dans lesquels des liens à cliquer vous renvoient aux documents photocopiés (en PDF), aux fichiers son (MP3) ou vidéo, aux forums d'échanges, aux mails des enseignants, etc.
- La plateforme est aussi l'outil qui permet de connaître les étudiants d'un cours : adresses électroniques, photo, adresses personnelles ou informations complémentaires, chaque inscrit dispose d'une fiche profil qu'il peut modifier lui-même dès qu'il le souhaite.

## Votre adresse électronique

► Vous avez tous un mail étudiant, sous la forme :  
prenom.nom@etudiant.univ-ubs.fr  
Ex. : danielle.dupont@etudiant.univ-ubs.fr

- Vous pouvez rediriger les messages qui arrivent à cette adresse pour les recevoir sur votre boîte personnelle en modifiant votre fiche profil sur la plateforme où vous enregistrez l'adresse électronique choisie.
- L'inscription pédagogique vous abonne, de droit, sur les listes de diffusion de l'université qui vous concernent.



25, rue Armand Guillemot  
BP 92116 - 56321 Lorient Cedex  
Téléphone : 02.97.87.65.40

- Ouvert du lundi au vendredi : 8 h 30 - 19 h
- Inscription pour les étudiants sur simple présentation de leur carte d'étudiant [les droits de bibliothèques sont inclus dans le paiement de l'année universitaire]. L'inscription est valable dans toutes les bibliothèques du réseau [Lorient et Vannes].

- **Accès direct au catalogue** <https://ubside.univ-ubs.fr/>
- **Accès distant aux ressources électroniques par l'ENT**

## Bibliothèque en ligne

- Le portail de la bibliothèque de l'Université de Bretagne-Sud vous donne accès gratuitement à un ensemble des ressources numériques.
- Consultez par exemple les livres électroniques de Cairn, ou téléchargez des eBooks sur votre tablette ou votre liseuse, en allant sur le site du Service commun de la documentation (SCD) à partir de votre ENT ou de la page d'accueil de l'UBS.

- ▶ Accès directs - Portail du SCD

<http://www.univ-ubs.fr/service-commun-de-la-documentation-la-bibliotheque-universitaire-274349.kjsp>

<http://www.univ-ubs.fr/bibliotheque-numerique-417586.kjsp?RH=1228746232537&RF=1398415417848>

Une **bibliothèque numérique** (ou **en ligne** ou **électronique**) est une collection de documents (textes, images, sons) numériques accessibles à distance, en particulier via Internet.

Ces documents peuvent être très élaborés ou beaucoup plus bruts : articles de revues électronique, journaux, livres électroniques, sujet d'examen numérisés, documents déposés sur des serveurs d'archives ouvertes, Bibliothèques de sons, etc

**A l'UBS, les bibliothécaires vous proposent :**

- ▶ Des collections électroniques : journaux, revues, livres, bases de données
- ▶ Des archives ouvertes, notamment HAL UBS
- ▶ Des annales : sujets d'examens numérisés des années antérieures
- ▶ Des revues en ligne liées à nos abonnements papier

CONTACTS ET ADRESSES

## ▶ Lieu de formation

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)



**Faculté LLSHS – Département Histoire**  
**4, rue Jean Zay BP 92116**  
56325 Lorient Cedex  
Tél. : 02 97 87 29 73 - Fax : 02 97 87 29 70  
Courriel : [llshs.histoire.sec@listes.univ-ubs.fr](mailto:llshs.histoire.sec@listes.univ-ubs.fr)

► **Formation continue de l'Université Bretagne Sud**



**LA FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE-SUD**

<http://www-fc.univ-ubs.fr>

**Tél : 02 97 87 11 30**

**Courriel : [formation.continue@univ-ubs.fr](mailto:formation.continue@univ-ubs.fr)**

- Horaires d'ouverture  
Du lundi au vendredi : 8H-12h et 13h30-17h (16h le vendredi)  
Fermé le jeudi après-midi
- **Adresse postale** : BP 92116 - 56321 LORIENT Cedex  
**Site** : 2, rue Le Coat Saint Haouen 56100 LORIENT

► **Laboratoire de recherche**

TEMOS-Lorient CNRS UMR 9016

Faculté LLSHS – Paquebot  
Maison de la Recherche  
Tél. : 02 97 87 29 18

Direction du TEMOS-Lorient

Dominique FRERE [dominique.frere@univ.ubs.fr](mailto:dominique.frere@univ.ubs.fr)

► **Orientation et Insertion**



► **Le SUIOIP est un service public**

► **Le SUIOIP répond aux questions** que l'on se pose de la construction d'un projet professionnel et de son tout au long de la vie.

► **Il facilite l'accès à l'information** sur les poursuites dans l'enseignement supérieur, les métiers, les débouchés, l'environnement économique, les entreprises et les ci

► **Il favorise le questionnement sur soi et sur l'environnement** afin de développer l'autonomie de la personne dans sa décision.

L'espace Information / Conseil

Tél. : 02 97 87 66 60

[suiqip@univ-ubs.fr](mailto:suiqip@univ-ubs.fr)

4 rue Jean Zay

Bâtiment Le paquebot

À gauche au Rez-de-chaussée

56100 Lorient

► **Échanges internationaux**

Tél. : 02 97 87 66 70

[sai@univ-ubs.fr](mailto:sai@univ-ubs.fr)

---



## Welcome Deiz - Journée d'accueil des étudiants et personnels de l'UBS



Pour tout savoir sur la vie culturelle à l'UBS



[http://www.univ-ubs.fr/vie-culturelle-414378.kjsp?RH=UBS\\_FR&RF=1294924799399](http://www.univ-ubs.fr/vie-culturelle-414378.kjsp?RH=UBS_FR&RF=1294924799399)



Pour tout connaître sur la vie étudiante

**La vie étudiante se décline en six volets :**

<p><b>Les Mésures des Étudiants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Pour toutes opérations relatives à la vie quotidienne</li> <li>► Pour l'inscription en ligne</li> <li>► Répondre aux appels-mémoires</li> <li>► S'inscrire sur les activités culturelles</li> </ul>	<p><b>Social, Social Inequality</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Vieilles médiatiques</li> <li>► Santé sociale</li> <li>► Santé sociale</li> <li>► Étudiant en situation de handicap</li> </ul>
<p><b>Recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Faire valoir et réaliser une innovation</li> <li>► Monter et financer ses projets</li> <li>► Financer</li> <li>► Conduire de projets réalistes</li> </ul>	<p><b>La mobilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Logement</li> <li>► Sécurité et accès financiers</li> <li>► Résilience</li> <li>► Transports</li> </ul>
<p><b>Engagement citoyen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Une fois étudiants</li> <li>► L'engagement au sein de votre cursus</li> </ul>	<p><b>Les sports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>► Les activités sportives</li> <li>► La compétition</li> <li>► Les clubs sportifs</li> </ul>

[http://www.univ-ubs.fr/vie-etudiante-309495.kjsp?RH=UBS\\_FR&RF=SIT\\_VIEETU](http://www.univ-ubs.fr/vie-etudiante-309495.kjsp?RH=UBS_FR&RF=SIT_VIEETU)



L'UBS agit pour le développement durable  
Agir aujourd'hui pour mieux vivre demain

### Le Mot du Président

Laisser une planète dans laquelle pourront vivre les futures générations nécessite bien évidemment de modifier nos comportements.

C'est ce à quoi les laboratoires de recherche de l'université et plusieurs de nos formations œuvrent. Mais, au-delà des changements radicaux, il importe que chacun puisse au sein d'un établissement apprendre et pratiquer quotidiennement les gestes qui contribueront, par leur répétition, à garantir notre développement durable ou plutôt, comme le disent les Anglo-Saxons, notre développement soutenable. Je vous invite à considérer cette charte des éco-gestes comme étant une pratique volontaire, choisie, voulue, dans le cadre de notre formation à toutes et à tous.

Jean

PEETERS,

Président de l'UBS

	<b>RÈGLEMENT DU DIPLÔME DE MASTER</b> <b>CONTRAT 2017 - 2021</b>
CFVU du 28/09/2017	

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 612- 5 et suivants ;*

*Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;*

*Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;*

*Vu l'arrêté du 21/07/2017 portant accréditation des diplômes de second cycle de l'Université de Bretagne-Sud ;*

*Vu le règlement des examens adopté en CFVU le 22/06/2017.*

#### Préambule

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages... La formation comprend obligatoirement une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels... Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère... Les parcours types particulièrement orientés vers les métiers de la recherche, qui s'appuient davantage sur les activités scientifiques des enseignants-chercheurs et des enseignants des équipes participant à la formation, intègrent également les aspects socio-économiques liés à leurs thématiques, facilitant ainsi l'ouverture des études doctorales vers les mondes non académiques.

*Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, extraits des articles 16 et 17.*

Les modalités de contrôle des connaissances des masters sont validées chaque année par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU).

Le tableau récapitulatif des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) est complété pour chacune des mentions de master, et décliné en tant que de besoin en parcours type, et adapté aux modalités particulières de l'apprentissage ou des contrats de professionnalisation.

Ces MCC sont diffusées aux étudiants au plus tard dans le mois qui suit la rentrée et dans toute la mesure du possible au moment où les campagnes de candidature sont ouvertes.

L'UBS est coaccréditée pour certaines mentions de master, c'est notamment le cas pour les masters MEEF et pour la plupart des parcours types recherche.

Pour ces diplômes, les modalités de contrôle des connaissances sont fixées par l'établissement qui porte à titre principal l'accréditation. Elles peuvent donc comporter des différences avec les modalités exposées ci-après.

## TITRE I – Déroulement des études

Chaque master comprend quatre semestres.

Chaque semestre est affecté de trente crédits européens (ECTS) et est capitalisable sans limitation de durée.

Les éléments constitutifs des unités d'enseignement ne sont pas affectés de crédits européens.

Lorsque la structure d'un master est modifiée, un tableau de correspondance entre semestres et unités d'enseignement est annexé au tableau des modalités de contrôle des connaissances.

À l'issue de la session 1 de chaque semestre impair, une situation individuelle de crédits est établie par le jury pour chaque étudiant, y compris pour les parcours en alternance.

Cette situation de crédits permet à l'étudiant qui le souhaite, d'effectuer une mobilité en France ou à l'étranger, ou d'interrompre son cursus et de le reprendre ensuite.

Cette situation est sans relation avec le résultat obtenu en session 2 ou à l'issue de l'année.

## TITRE II - Validation, règles de progression et délivrance des diplômes

### 2.1. Règles de compensation et de validation

#### 2.1.1 Validation des unités d'enseignement

Chaque unité d'enseignement est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation, sans note éliminatoire aux éléments constitutifs de celle-ci.

#### 2.1.2. Validation de l'année

Les maquettes des diplômes de masters comprennent des UE théoriques et des UE pratiques (stage, mémoire de recherche, projet tuteuré ou autre unité pratique)

L'année de master (M1 ou M2) est validée lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Obligation d'avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 à l'ensemble constitué des UE théoriques des 2 semestres ;
- Obligation d'avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 à l'ensemble constitué des UE pratiques des 2 semestres ;

Lorsque l'étudiant interrompt sa formation au terme du premier semestre, il sera déclaré admis au semestre s'il a la moyenne aux UE pratiques d'une part et la moyenne aux UE théoriques d'autre part, sans compensation entre ces 2 ensembles. Dans le cas où le semestre ne serait constitué que d'UE théoriques, ces dernières se compensent pour l'obtention du semestre.

Le calcul de la moyenne s'effectue sans note éliminatoire.

#### 2.1.3. Validation du master

Le master est validé à la condition que chaque année de master (M1, M2) soit validée.

Lorsqu'une année, ou un semestre de master est effectué à l'étranger, le résultat obtenu est pris en compte pour l'obtention du résultat du master, mais la moyenne et la mention sont calculées sur les seuls éléments évalués à l'UBS.

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence. La validation du Master emporte obtention de 300 crédits européens.



#### 2.1.4. Validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise (M1)

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est validé lorsque la première année de master est validée.

Le diplôme de maîtrise sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 60 crédits européens au-delà du grade de licence. La validation du diplôme de maîtrise emporte obtention de 240 crédits européens.

#### 2.2. Accès en année supérieure

Tout étudiant qui a obtenu son année est admis de droit en année supérieure de la même mention.

Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée. Dans ce cas, le directeur d'études de l'année en cours, précise aux étudiants en début d'année, les modalités de recrutement de ces parcours.

Par dérogation, l'admission en seconde année de la mention Droit peut dépendre des capacités d'accueil et éventuellement être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat en vertu de l'article 2 du décret n°2016-672 du 25 mai 2016.

#### 2.3. Conservation et capitalisation des notes et résultats

##### 2.3.1. Sessions d'examen

Deux sessions d'examens sont organisées par an.  
Les matières évaluées en session 1 font l'objet d'une évaluation en session 2.

Les épreuves pratiques de sciences, les projets et les stages ne peuvent être repassés, sauf cas exceptionnel laissé à l'appréciation du jury.

L'intervalle entre deux sessions ne peut être inférieur à quatre semaines entre la fin des épreuves de la 1<sup>ère</sup> session et le début des épreuves de la 2<sup>nde</sup> session. La seconde session est organisée à l'issue du second semestre de chaque année.

Les dates des épreuves sont portées à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail ou à défaut par voie d'affichage.

Les étudiants qui dépendent d'un régime spécial d'études, présentent leurs examens selon les modalités arrêtées dans leur contrat pédagogique.

---

##### 2.3.2. Utilisation des notes et résultats dans le parcours de Master

Deux types d'éléments figurent dans tout diplôme :

- Les éléments capitalisables ;
- Les éléments dont la conservation a une durée limitée.

Les éléments capitalisables sont ceux dont l'étudiant peut se prévaloir sans limite de durée dans tout parcours de formation.

Il s'agit des diplômes eux-mêmes, des années de diplôme, des semestres, et des unités d'enseignement.

Lorsque les notes obtenues à ceux-ci ont pour effet de les valider, éventuellement par compensation, ils sont définitivement acquis.

Les autres éléments, qui sont des éléments des unités d'enseignement, matières, modules, blocs, ne peuvent être utilisés que pour l'année en cours (sauf dans le cas de contrats pédagogiques spécifiques).

Une note supérieure à la moyenne obtenue dans un élément d'une unité non validée en session 1 est conservée pour la seule session 2 de la même année universitaire.

Les éléments obtenus ne peuvent être présentés à nouveau.

Toute absence à une épreuve entraîne la note zéro.

#### 2.4. Composition et rôle du jury

Les jurys sont nommés par délégation du président, par les directeurs de composante.

Leur composition est diffusée aux étudiants.

Un jury est constitué par mention de Master et peut se faire assister par des commissions organisées par parcours type le cas échéant.

Le jury souverain, statue à l'issue de chaque semestre et délibère sur l'obtention de chaque niveau constitutif du Master.

Il peut attribuer des points de jury, au regard notamment du cursus de l'étudiant et de l'ensemble de sa prestation.

#### 2.5. Mentions

Une mention est attribuée sur chacun des diplômes (Maîtrise, Master) du cursus Master.

La mention est calculée pour la maîtrise sur la moyenne des deux semestres.

La mention est calculée pour le master sur la moyenne des deux années.

La seconde session ne donne pas lieu à une mention de niveau autre que la mention passable, sauf décision contraire du jury de mention.

Les seuils de mention sont :

- Très bien : moyenne > ou égale à 16/20 ;
- Bien : moyenne > ou égale à 14/20 ;
- Assez bien : moyenne > ou égale à 12/20 ;
- Passable : moyenne > ou égale à 10/20.

### TITRE III – Résultats, sanctions disciplinaires

#### 3.1. Proclamation des résultats et recours

Les résultats validés par les jurys sont portés à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail et par transmission d'un relevé de notes individuel, après les délibérations. Ils sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le président du jury.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au Président du jury.

À défaut de conciliation, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la réponse apportée pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)) ; sans réponse de la part de l'Université dans les 2 mois qui suivent sa demande, l'étudiant dispose à nouveau de deux mois pour saisir le tribunal administratif de Rennes (Articles R 421-1 et R 421-2 du code de justice administrative).